

## DEMANDE D'ACCES AU PARKING DE LA FACULTE

### PERSONNELS DE L'UNIVERSITE

Seuls les véhicules ayant fait l'objet d'une demande d'accès sont autorisés à stationner dans le parking de la faculté.

**Horaires d'ouverture du parking :** de 7h30 à 22h00 du lundi au samedi

Fermé les dimanches et les jours fériés

Il n'est pas autorisé de laisser son véhicule stationné en dehors des horaires d'ouverture.

#### Accès au parking :

- 54 boulevard Desgranges - 92330 SCEAUX (accès réservé aux personnels permanents)
- 35 avenue Paul Langevin – 92260 FONTENAY-AUX-ROSES

*Dans les deux cas la sortie s'effectue boulevard Desgranges*

#### IDENTITE DU DEMANDEUR

- NOM :
- PRENOM :
- ADRESSE :
- CODE POSTAL - VILLE :
- N° PORTABLE :
- N° PLAQUE IMMATRICULATION :

#### PIECES A FOURNIR

- ✓ Copie de la carte grise du véhicule pour lequel l'accès est demandé
- ✓ Ce formulaire rempli avec cachet du relais RH :  
Bureau A405 Bât.A 4<sup>ème</sup> étage

**Dossier à remettre à l'accueil du bâtiment A**

(Cadre réservé à l'administration)

Cachet des Ressources Humaines valant attestation

Date du dépôt de la demande : ...../...../.....

Période de validité de la carte :

Du ...../...../..... au ...../...../.....

N° de la carte :

Période d'emploi : du ...../...../..... au ...../...../.....